



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réduction de la part du gaz russe dans le mix énergétique français

Question écrite n° 45225

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur la récente communication sur les réseaux sociaux de GRDF, principal distributeur de gaz naturel en France et en Europe, annonçant que 17 % du gaz consommé en France venait de Russie, 50 % d'Europe et que la France réduisait sa dépendance grâce au gaz vert. Alors que GRDF se voulait rassurant, une telle dépendance au gaz russe est inquiétante, d'autant plus dans un contexte d'absence de ressources gazières françaises, de déclin des extractions sur les sites en Norvège et aux Pays-Bas, avec une volonté politique d'un avenir sans énergies fossiles et la difficile percée du gaz vert. Avant la guerre ukrainienne, il semblait qu'à moyen terme, le rôle de la Russie dans l'approvisionnement européen et français en gaz était amené à se confirmer, voire à se renforcer. En témoigne d'ailleurs l'implication des industriels français comme Engie, maison mère de GRDF, sur le gazoduc Nord Stream 2. Il demande au Gouvernement quelle stratégie il compte mettre en place à court, moyen et long terme pour parvenir à un taux de 0 % de gaz russe dans le bouquet énergétique français.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45225

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2329

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)